



FÉDÉRATION  
DES CHASSEURS  
DU BAS-RHIN

N°45 août 2013

# INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

## Aménagement des territoires de plaine

PAGE 4/5



# DEFENDER

SUR TERRE, DEMANDEZ-LUI LA LUNE.

Professionnel parfaitement carré, le Defender a les épaules pour vous accompagner dans tous vos défis extrêmes. Robuste, puissant et volontaire, il dispose de la meilleure des cartes de visite : Capacité de traction : jusqu'à 3,5T • Charge utile : jusqu'à 1 440 kg\* • 3 empattements • 10 carrosseries • 64 ans d'expérience et de formation continue.

[www.landrover.fr](http://www.landrover.fr)



ABOVE AND BEYOND

## Land Rover Strasbourg

[www.landrover-strasbourg.com](http://www.landrover-strasbourg.com) - E-mail : [c.wieser@2a67.fr](mailto:c.wieser@2a67.fr)

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret  
91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

ABOVE AND BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

\* Sur version Defender 130 Simple Cab. **Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100km) : de 10,0 à 11,1 - CO<sub>2</sub> (g/km) : de 266 à 295.**



**Béatrice Roecker**  
Responsable du service  
administratif - 03 88 79 83 85



**Fabienne Musser**  
Comptabilité



**Hugui Boquel**  
Secrétariat



**Alexandra Barthel-Dick**  
Secrétariat



**Patrick Jung**  
Responsable du service  
technique - 06 80 74 70 39



**Nicolas Braconnier**  
Technicien chef  
06 80 74 71 61



**Florian Guibot**  
Technicien adjoint



**Laetitia Rolland**  
Service civique

## SOMMAIRE

Amménagement  
des territoires de plaine 4-5

Trophées 6-7

Compte-rendu 8

Brèves 11-12

Journée du piègeage 14

Brèves 15

Assemblées générales GGC 16-18

Fids 20

Petites annonces 22

## EDITORIAL

L'été sera bien entamé quand vous recevrez ce numéro. Le front des bêtes noires s'activera à nouveau pour les maïs en lait et l'installation des sangliers dans les cultures de maïs.

«Tirer la sonnette d'alarme mais surtout les sangliers!» le leitmotiv des agriculteurs à destination des chasseurs lors des rencontres avec les sous-préfectures.

Si la prévention et la réparation des dégâts de sangliers sont du ressort du Fonds d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers, la gestion de l'espèce sanglier revient à la Fédération des Chasseurs c'est-à-dire à tous les chasseurs du département. Nous comprenons la détresse des agriculteurs devant tant de ravages causés par les bêtes noires et les pertes de récoltes qui y sont liées. Nous sommes près de la catastrophe naturelle voire de la catastrophe tout court. La grande majorité des chasseurs fait son travail correctement. Les nombreuses nuitées passées «non à la belle étoile mais en compagnie des cumulonimbus» témoignent de l'engagement de la grande partie des chasseurs. Ces sorties ont été relativement efficaces en nombre de tirs mais surtout en dissuasion. Ces actions n'ont néanmoins pas été suffisantes pour empêcher les sangliers affamés par le manque de fruits forestiers de l'automne précédent de sortir pour satisfaire leur faim. Nous n'avons pas pu observer sur les sangliers tirés la présence de graisse sous cutanée et encore moins de graisse péri rénale. Ceci explique la persévérance des sangliers malgré nos efforts.

Malheureusement un petit nombre de chasseurs, pour des raisons diverses, attend les battues pour intervenir, protège les populations et les élève aux dépens des agriculteurs. Ce qui est intolérable et qui entraînera des «conditions particulières» lors des adjudications des chasses communales.

La situation est difficile pour les agriculteurs en raison des pertes de récoltes liées aux sangliers, aux corbeaux et autres météorologies pluvieuses. Elle est également difficile pour les chasseurs qui payent les dégâts malgré un climat économique morose et le spectre de nouvelles pressions fiscales.

Nous faisons appel à la sagesse et au bon sens légendaire des agriculteurs pour ne pas rompre le dialogue avec les chasseurs et passer ce cap difficile. *Nach dem Regen kommt d'Sonne!*

Gérard Lang, président de la FdC67



Infos'Chasse 67  
vous est distribué gratuitement  
six fois par an grâce  
notamment au soutien  
de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier  
lors de vos achats.**



## Aménagements des territoires de plaine

# Les aides de la FDC67

*La Fédération des chasseurs reconduit sa politique de soutien aux chasses de plaine. Vous trouverez ci-après toutes les opérations aidées par votre FDC.*

### Jachère environnement et faune sauvage et Biodiversité

Pensez à effectuer vos semis d'automne, l'implantation est favorisée et la culture aura un intérêt dès la première saison d'implantation. Il n'y a pas de limitation de surface. La déclaration se fera pour la prochaine campagne en avril 2014.

### Culture à gibier

Les subventions sont reconduites selon le type de couverts (nourriture ou reproduction). Adressez vos copies de factures à la FDC67!

Nidification et/ou Nourriture / semis en fonction des espèces végétales	100% et/ou 50% (du coût des semences sur facture)
---	--

**Attention:** Pour les couverts fleuris hors contrats jachères prédéfinis, l'intérêt et le coût des semences seront laissés à l'appréciation des techniciens qu'il convient de consulter au préalable!

Couvert JEFS	Intérêt /période de semis	Subvention FDC
Classique	Nidification / semis Printemps et automnes	100%
A1 céréales à paille	Nidification / semis Printemps et automnes	100%
A2 avoine, choux et sarrasin	Nourriture / semis de Printemps	50%
A3 Hubertus	Nourriture / semis de Printemps	50%
Biodiversité	Nidification / semis de Printemps et Automnes	100% du coût des semences 100% du montant du contrat

### Céréales sur pieds

L'autorisation de reconduction est définie par le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique. Les îlots en maïs sur pied sont les plus contraignants et limités à 25 ares d'un seul tenant et en retrait par rapport aux bois de 200 mètres. De plus, aucun poste d'affût mobile ne devra y être installé, ces couverts sont destinés uniquement à la petite faune de plaine. Une convention devra être rédigée

avec un agriculteur et transmis à la FDC.

### Inter cultures (type Phacélie, avoine, vesce)

Ce couvert refuge et de nourriture doit comporter au moins 2 plantes en mélanges (hors moutarde). Base de subvention limitée à 50% du prix des semences d'un PAV par hectare. Une limite de subvention est fixée par locataire de chasse à 10 hectares (maximum départemental de

200 hectares, les premiers seront les mieux servis).

La copie de la facture devra être transmise à la FDC et la composition du couvert devra être indiquée (Notamment en cas de mention de noms commerciaux)

### Opération haie (5<sup>e</sup> édition)

#### Commandes en octobre 2013

2 Kits en commandes groupées :

- **Haie brise vent sur 3 rangs avec 36 plants et paillage**

(prix en fonction des demandes et devis en cours)

- **Arbres de haut-jet** de dimensions 120/150 à 150/200 : Cormier (1), Sorbier des oiseleurs (1), Tilleul (1), Pommiers sauvage (1)

- **Arbustes** de dimensions 40/60 à 60/90 : Prunellier (4), Charme (4), Viorne obier (4), Sureau (4), Troène (4), Fusain (4), Cornouiller sanguin (4), Groseilliers (4)

- Le kit pour 25 mètres (3 rangs) comprend 36 plants, le paillage et les protections individuelles.

- **Haie basse sur 2 rangs avec 32 plants et paillage**

(prix en fonction des demandes et devis en cours)

- **Plants** de dimensions 40/60 à 60/90 : Néflier (2), Prunellier (2), Charme (3), Viorne obier (2),

Sureau (2), Troène (4), Fusain (3), Cornouiller sanguin (3), Epine vinette (2), Argousier (2), Noisetier (2), Eglantier (2), Groseilliers (3)  
- Le kit pour 25 mètres (2 rangs) comprend 32 plants, le paillage et les protections individuelles.

### Opération arbres fruitiers (9<sup>e</sup> édition) - Commandes en octobre 2013

Pommiers, cormiers et alisiers en commandes groupées à prévoir autour de 18€ par arbre à votre charge. Pour bénéficier des aides de la FDC, il est nécessaire que vous soyez à jour de toutes les cotisations votées en assemblée générale à savoir : adhésion territoire, suivi de territoire et FARB. Le plafond des subventions attribuables à tous locataires est de trois fois le montant de ces cotisations par an. Ne seront pas prises en compte les demandes hors cadre réglementaire! ●

Les formulaires seront disponibles à la FDC ou sur :  
[www.fdc67.fr](http://www.fdc67.fr)

Pour tous renseignements contactez

**Nicolas Braconnier**  
au 03 88 79 12 77  
ou au 06 80 74 71 61



Biodiversité dans la vigne



Hubertus - 1 an



Jeune cornier



Mélange céréales à pailles seigle forestier et mélilot jaune - 2 ans



Sainfoin et vesce velue





# Estimation de l'âge des cerfs, analyses des cernes de ciment

*La reconnaissance de l'âge est un exercice difficile autant pour la reconnaissance de l'âge du cerf sur pied, que pour l'estimation de l'âge par l'usure dentaire ou même par la lecture des cernes de ciment.*

## La reconnaissance de l'âge du cerf sur pied

La variable « poids corporel » est à manier avec prudence, quand on sait qu'un cerf peut perdre jusqu'à 30 kg entre le début et la fin du brame. **Prudence!**

La variable comportementale: la démarche d'un cerf d'âge moyen fatigué par 3 semaines de rut sera plus une démarche de vieillard rhumatisant que celle d'un cerf avec un port de tête altier et dynamique. **Prudence!**

Longueur moyenne des merrains et circonférence moyenne à 1/3 des merrains sont des variables qui ont l'avantage de ne pas changer pendant la période de chasse. Ces deux variables sont de bons indicateurs de l'âge. Mais là aussi il y a une variabilité pour ces caractères. **Prudence!**

En raison de cette variabilité, nous avons introduit le critère DHG (*Denne Hät ich a Geschosse*) qui mérite les circonstances atténuantes dès lors qu'il possède les caractéristiques des cerfs de 10 ans et plus pour la longueur moyenne des merrains et la circonférence à 1/3 des merrains.

## Estimation de l'âge par l'usure dentaire

Avec le président de la Commission de jugement des trophées, nous avons proposé pour la campagne 2012/2013 et en vue d'améliorer la technique de l'estimation de l'âge par l'usure dentaire de ranger les mâchoires de même usure dans les mêmes caissettes d'âges.

Cette façon de faire évite d'éventuelles erreurs de classement d'une mâchoire par rapport à l'usure. Il est important de souligner que le travail de la Commission de jugement des trophées fait un travail remarquable et consciencieux. Nous les félicitons sincèrement pour ce travail.

Selon le Schéma « *Un examen des cernes de ciment sera demandé pour tout cerf jugé (selon l'usure) de 6/7 ans, voire de 5/6 ans sur demande du locataire* ».

Un tel examen est demandé par précaution par la Commission pour vérifier la correspondance entre l'usure et l'âge des animaux pour les classes d'âges susceptibles d'être



sanctionnées par un point rouge. En définitive, le classement selon l'usure même s'il est un peu pessimiste par rapport au nombre de cernes ne s'en éloigne pas tellement dans l'ensemble. La commission est consciente des éventuelles divergences, raison pour laquelle, elle demande la lecture des cernes de cé-

ment. En conséquence les modalités mises en œuvre actuellement pour approcher l'âge réel sont bonnes. Il existera néanmoins toujours des cas particuliers ou atypiques.

## Lecture des cernes de ciment

La lecture des cernes de ciment se fait en double aveugle pour éliminer tout biais. Cette lecture n'est pas non plus toujours évidente.

Les lecteurs garantissent le nombre de cernes vu. Le nombre de cernes correspond en général à l'âge en années si la lecture se fait sur la M1. Il n'est pas impossible qu'un cerf « fabrique » 2 cernes la même année pour des raisons inconnues. Ce qui risque de fausser le résultat en faveur du chasseur. Raison pour laquelle nous précisons par prudence que l'âge est présumé.

Pour infos, la lecture des cernes de ciment est quasiment impossible à réaliser au-delà d'un âge de 12 ans car les cernes s'imbriquent et disparaissent avec l'âge.

## Le cerf 477 d'IC 67: le cerf qui n'avait pas de chance

*cf. Infos'Chasse 67 d'avril 2013.*

### Pas de chance

Tout d'abord ce cerf n'a pas eu de chance parce qu'il est mort prématurément. Il n'y pas eu d'erreur de classement de ce cerf par rapport aux autres mâchoires. Le classer dans une autre classe d'âge avec l'usure qu'il présente aurait été une erreur. La Commission n'a donc pas fait d'erreur de classement.

Les lecteurs des cernes de ciment



Le cerf  
N°477

ont constaté 7 cernes alors que les molaires présentent une faible usure. L'usure reflète les 3/4 ans.

#### A propos d'usure

On peut donc considérer que ce cerf présente une « anomalie » liée à la diversité naturelle (précocité du développement des bois, dureté exceptionnelle des dents). C'est cette catégorie de cerfs qui est responsable de la mise en place du critère chasseur DHG.

Ne confondons pas les mathématiques, science exacte et la biologie une science caractérisée par la diversité. Il y a des différences de dureté de l'émail dentaire, celui-ci ne s'use pas à la même vitesse. (lors de la coupe dentaire pour analyser les cernes de ciment on se rend compte qu'il y a des dents faciles à scier et d'autres très difficiles à scier).

Ces différences de dureté sont bien connues des odontologues.

On mesure souvent la dureté de l'émail dentaire humain avec les tests de micro-dureté Vickers ou Knoop.

La dureté de l'émail dentaire varie d'un animal à l'autre. Abstraction faite des animaux jeunes, la dureté Vickers pour les cerfs des Vosges granitiques varie de 285 à 371 avec une variance de 27.4 et une moyenne de 346 (Briot et Voilquin 1986). L'usure des dents étant fonction de la dureté de celles-ci, on comprendra facilement qu'avec de tels écarts de dureté, on pourra également constater des différences d'usure.

Si les dents de cerfs avaient toutes la même dureté, les animaux seraient alors parfaitement consanguins.

#### Pas de chance

Ce cerf a loupé de peu le classement critère chasseur DHG (cerf qui a les mêmes caractéristiques que les cerfs de dix ans et plus). Ce critère est lui aussi arbitraire même s'il est lié à une moyenne. Il fallait bien donner des chiffres.

#### Pas de chance

Avec 7 ans, ce cerf n'est pas non plus dans la tolérance des 2 ans par rapport à la catégorie des cerfs mâles de 10 ans et plus (p.15 du SDGC dernière ligne).

#### Pas de chance

Il ne bénéficie pas du classement 7-8 ans selon l'usure du tableau page 14 qui en ferait un tir justifié (par bénéfice du doute).

#### Pas de chance

Il se voit attribuer selon le schéma un point rouge avec un retrait de bracelet car n'atteignant pas 8 ans.

#### La chance

Elle était par contre du côté du chasseur car tous les chasseurs l'auraient tiré (DHG) «sauf les personnes de mauvaise foi et les grands spécialistes autoproclamés».

On est toujours étonné pas l'intolérance de certains chasseurs vis-à-vis d'une erreur de tir pour un cerf DHG. Si ces nemrods ont la science exacte et infuse dans ce domaine, il ne reste qu'à écrire un livre de plus sur la reconnaissance de l'âge du cerf. Je félicite sincèrement le tireur même s'il perd un bracelet C3 selon les propositions du SDGC.

Gérard Lang

Comme une erreur semblable s'est déjà produite dans l'estimation de l'âge d'un grand cerf dans ce secteur, on pourrait admettre qu'il y existe une lignée de cerfs avec des dents particulièrement dures liée à une croissance rapide des bois. Nous invitons le Dr Frédéric Obry Président de la Commission Grand Gibier du Bas-Rhin à vérifier la dureté des dents de cette lignée.

Tableau récapitulatif des résultats des analyses de cernes de ciment pour la campagne de chasse 2012/2013 dont les mâchoires ont été transmises par la Commission de jugement des trophées

Sur demande de la CDCFS pour le Bas-Rhin

N° d'ordre	N° de la molaire	Nombre cernes	Age présumé
195	M2	6	7
283	M1	8	8
284	M1	6	6
479	M1	8	8
217	M2	6	7
135	M1	7	7
149	M1	8	8
199	M1	8	8
461	M1	8	8
193	M1	8	8
239	M1	6	6
445	M1	8	8
143	M1	8	8
464	M1	8	8
97	M1	8	8
244	M1	6	6
321	M1	6	6
444	M1	8	8
205	M1	8	8
27	M1	8	8
310	M1	7	7

Sur demande particulière Bas-Rhin 2012/2013

N° d'ordre	N° de la molaire	Nombre cernes	Age présumé
477	M1	7	7
192	M1	6	6

Sur demande particulière autre saison et autre département

N° d'ordre	N° de la molaire	Nombre cernes	Age présumé
J.M.	M1	10	10
RB Pyrénées	M1	9	9
S.B. Pyrénées	M1	8	8

La lecture des cernes a été faite selon la méthode de Mitchell (p of error = 0.05) par Hubert Bulet, Pascal Kentzinger et Gérard Lang (Geudertheim le 12 juin 2013)

# Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin du 11 avril 2013 à 19h

**Présents :** Mme A. Schaeffer, MM. G. Lang (pouvoir P. Caussade), H. Kastendeuch, M. Schirer, C. Muller, A. Nonnenmacher, B. Schnitzler, M. Gewinner, Ch. Kleiber, H. Burlet, B. Neumann.

**Excusés :** MM. P. Caussade, F. Obry, M. Pax, F. Grasser, P.Th Schmitt.

## 1. Approbation du compte-rendu du C.A. du 7 02 2013

Le compte-rendu du conseil d'administration du 7 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Assemblée générale du 20 avril 2013

- Proposition de résolutions: le bulletin de vote des résolutions est approuvé à l'unanimité.
- Choix du bureau de vote : MM. G. Lang, M. Gewinner et Mme A. Schaeffer seront proposés pour le bureau de l'Assemblée Générale.
- Arrêté de la liste des droits de vote: la liste des droits de vote est arrêtée à l'unanimité à 4349 voix pour un total de 101 dossiers.
- Candidatures au conseil d'administration: M. Lang présente au conseil la liste des candidatures à l'élection au conseil d'administration.

### Liste des candidats présentés par M. Gérard Lang

Secteur de Strasbourg (1 poste à pourvoir)	Marc SCHIRER (sortant)
Secteur de Haguenau-Wissembourg	Charles KLEIBER (sortant)
Secteur de Saverne (2 postes à pourvoir)	Fernand GRASSER (sortant) Bernard SCHNITZLER (sortant)
Secteur de Sélestat (2 postes à pourvoir)	Aliette SCHAEFFER (sortant) Christian MULLER (sortant)
Secteur de Sarre Union (2 poste à pourvoir)	Henri KASTENDEUCH (sortant) Gérard LANG (sortant)

### Liste des candidats indépendants

Secteur de Strasbourg (1 poste à pourvoir)	-
Secteur de Haguenau-Wissembourg	-
Secteur de Saverne (2 postes à pourvoir)	Michel GASCARD Roland SCHOEFFLER
Secteur de Sélestat (2 postes à pourvoir)	-
Secteur de Sarre Union (2 poste à pourvoir)	Joseph KELHETTER

### Demandes de médailles.

Les propositions de distinction ci-dessous sont approuvées à l'unanimité:

- M. Alfred Hamm: *médaille d'or*
- M. Daniel Schynoll: *médaille d'argent*
- M. Roger Spiesse: *médaille de bronze*.

## 3. Embauche d'un technicien adjoint et d'un emploi en service civique

Suite à la démission de Jonathan Fischbach et celle de Sophie Garcia (service civique) et en vue de leur remplacement annoncé lors du dernier conseil d'administration, le président informe que de nombreuses personnes ont répondu aux appels à candidature.

Après examen d'une trentaine de candidatures répondant aux critères de sélection prévus par la convention nationale de technicien-adjoint, M. Nicolas Braconnier Technicien Chef et M. Gérard Lang ont convoqué les 5 candidats répondant le mieux aux besoins de notre service technique. La candidature de M. Florian Guibot a été retenue pour le poste de technicien adjoint. L'unique candidat au poste d'un emploi civique était Melle Laetitia Rolland qui a été engagée pour remplacer Sophie Garcia démissionnaire.

## 4. Achat d'un véhicule pour le service technique

Il est approuvé, à l'unanimité, d'acheter un véhicule «Berlingo» neuf, pour renforcer le parc automobile du service technique.

## 5. Demandes de subvention

Le conseil approuve à l'unanimité une subvention de 1200€ pour l'UNUCR et à l'unanimité moins une abstention une subvention de 1500€ pour le GGC de la Scheer.

## 6. Contentieux

Dans le PV pour infractions de chasse à l'encontre de MM. Siegfried Fink et Daniel Monange, il est décidé à l'unanimité, de confier le dossier à Me Schieber-Herrbach pour défendre les intérêts de la Fédération en justice.

## 7. Divers

**A.** Thèse Massif Vosgien: Le Président rend compte d'une réunion avec les Présidents des FDC 88-68-57 et 90 qui souhaitent, avec les FDC du grand-est, avec l'appui des Régions, du Commissariat du Massif des Vosges et du Parc Régional des Vosges du Nord, engager une thèse de troisième cycle devant étudier l'intérêt d'une densité écologique ou naturelle de la flore et de la faune sur les «hautes chaumes» du massif vosgien. A cet effet nous souhaitons rencontrer Mme Schnitzler Professeure d'Ecologie à l'Université de Metz. Un accord de principe est donné par l'ensemble des présents pour la participation de la FDC 67. *Affaire à suivre...*

**B.** Suivi de sanglier par GPS: Le principe de participer au financement d'un suivi de sangliers par GPS par l'ONCFS «CNERA Cervidés – Sangliers» a été voté lors du conseil d'administration de la FDC67 en date du 19 avril 2012. Ce projet doit se concrétiser par la signature d'une convention tripartite entre l'ONCFS, le GGC de La Petite Pierre et la FDC 67. La valeur d'un GPS est d'environ 2500 euros (+ les frais annexes de téléphone, etc.). Le Conseil d'Administration du GGC de LPP dans sa séance du 20 mars 2013 a décidé de participer à hauteur de 10.000 euros soit le prix de 4 GPS. L'ONCFS et la FDC prendraient en charge 4 GPS chacun plus les frais. Un accord est donné par l'ensemble des présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 21h45.

Spécialisé dans la fabrication de carabines sur-mesure et la customisation, Luc Perrin réalise aussi toutes réparations et montages de lunettes.



Donnez un look unique à votre R93 ou R8

Schnabel  
Kaisergriff  
Joue bavaroise  
De 150 €  
à 600 €

ARMURERIE  
**PERRIN**

Votre arme a son orfèvre

36 Avenue de France • 57400 Sarrebourg • Tél. 0033 (0)387 24 96 21

[www.armurerieperrin.com](http://www.armurerieperrin.com)

  
**ESPACE-chasse**

34, route de Sessenheim  
67240 SCHIRRHEIN  
Port. 06 29 57 41 44  
Fax 03 88 06 76 26  
[espace-chasse@orange.fr](mailto:espace-chasse@orange.fr)

[www.espace-chasse.fr](http://www.espace-chasse.fr)

Matériels & équipements cynégétiques

**PROMO** sur tous les miradors -10% à -20%



Mirador forêt

670€ 500€



Mirador avec balcon  
3 mètres  
750€

**NOUVEAU**

**MOULTRIE**  
Prise de vue panoramique 150°  
**299€ TTC**



**ECHELLE PLIABLE**

En alu  
**310€**



3 mètres

**AGRAINOIR**

**MFH-PMDK**  
Agrainoir programmable



6 VOLTS **180€ TTC**  
12 VOLTS **220€ TTC**

Catalogue sur demande  
Magasin ouvert sur rendez-vous

## Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 23 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clés en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,  
**Klein Inter Autos**  
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire  
des économies sur votre prochaine voiture !

**KLEIN INTER AUTOS**

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein  
Tél. 03 88 98 80 11  
[www.kleininterautos.com](http://www.kleininterautos.com)  
[kleininterautos@9business.fr](mailto:kleininterautos@9business.fr)

## Nouveaux collaborateurs

### Florian Guibot, technicien adjoint

Passionné de chasse depuis l'âge de 6 ans, Florian Guibot, 22 ans, a obtenu son permis de chasser à 16 ans. Depuis, il chasse chaque année avec la même passion. Surtout le gibier d'eau à la passée sur les dernières saisons. Sans oublier les autres chasses comme le grand gibier en battue et le petit gibier devant soi.

En fait, Florian a depuis toujours souhaité travailler dans ce milieu là.

Il passe ainsi un Bac S, spécialité biologie écologie qu'il a obtenu avec mention au lycée agricole de Saintes en Charentes Maritimes (17).

Puis il s'oriente vers un BTSA, Gestion

et Protection de la Nature à Melle dans les Deux-Sèvres, obtenu en 2012 avec mention aussi.

Avec son BTSA en poche Florian réalise un service civique au sein de la Fédé 17 à la Cabane de Moins une réserve gérée par cette même Fédé.

C'est suite à cette première expérience que Florian a intégré la FDC67.

### Laetitia Rolland, service civique

Laetitia baigne dans le monde de la chasse depuis sa toute petite enfance.

Elle a découvert ce milieu en particulier grâce à son père, mais aussi le reste de sa famille. Suite logique de l'histoire familiale, chasse accompagnée à 15 ans et premier permis à 16 et l'envie de



travailler dans ce domaine. Laetitia a la passion pour la chasse aux chiens courants en battue aux sangliers (chasse avec meute d'anglo-français), mais aussi la chasse au petit gibier.

Elle a obtenu un Bac, Science et technique de laboratoire en 2010, puis un BTSA, Gestion et protection de la nature en 2012. Les autres violon d'Ingres de Laetitia sont la photo et la trompe de chasse. ●

## Préparation du Cahier des charges des chasses communales

Deux réunions se sont tenues au Cyné'tir en vue de proposer des modifications du nouveau Cahier des charges des chasses communales.

Antoine Schall, président de la Commission cahier des charges et vice-président de l'association des maires des communes rurales et Gérard Lang, président de la FDC67 avaient convié les membres du conseil d'administration et les présidents des commissions de la FDC67, les membres de la commission cahier des charges, les présidents des GGC et des SLC, les présidents des associations ainsi que les chasseurs qui avaient manifesté leur intention de faire des propositions concernant le cahier des charges.

Des réunions de synthèse sont encore à programmer. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de ces travaux. ●



Réunion du 23 mai 2013



Réunion du 20 juin 2013



Antoine Schall, président de la Commission cahier des charges (à droite) et Charles Graf, président de la commission des maires chasseurs

## Les Petits Münsterländer sur la toile



Depuis le mois d'avril le site du KLM-International a fait son apparition sur le net. Ce site a pour objectif d'informer l'utilisateur du Münsterländer dans différents domaines comme l'origine de la race, les coordonnées des pays membres, le standard, les épreuves internationales de travail,...

Espérons que ce site rendra service à une race en plein développement et la préserve de la dérive qui guette toute race à la mode. Rappelons que dans le Bas-Rhin, Germain Klein est délégué du CFEML pour le KIM-I. ●

[www.klm-international.info/index.php/fr/](http://www.klm-international.info/index.php/fr/)

# Destruction des nuisibles – Bas-Rhin

Période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 jusqu'au 30 juin 2014 - Extrait de l'arrêté ministériel du 8 juillet 2013

Espèces	Piégeage (1)		Tir (2) (3)			Autres
	Périodes	Modalités	Périodes	Formalités	Modalités	Périodes, Formalités, Modalités
1-Chien viverrin 2-Vison d'Amérique 3-Raton laveur	Toute l'année	En tout lieu	Du 02/02/2014 au 22/08/2014	Autorisation individuelle du Préfet		Chassables du 23/08 au 1 <sup>er</sup> février
4-Ragondin 5-Rat musqué	Toute l'année	En tout lieu	Toute l'année	Pas de formalités administratives		Chassable du 23/08 au 1 <sup>er</sup> février déterrés avec ou sans chien toute l'année
6-Bernache du Canada	Interdit		Du 01/02/2014 au 31/03/2014	Autorisation individuelle du Préfet	- poste fixe matérialisé à main d'homme - tir dans les nids interdit	Chassable du 23/08 au 10 février

L'usage des pièges des catégories 2 & 5 pour le piégeage du ragondin et du rat musqué est strictement interdit sur les abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs, jusqu'à la distance de 200 m de la rive, exception faite du piège à œuf placé dans une enceinte munie d'une entrée de onze centimètres par onze centimètre sur les communes suivantes ou la présence du castor d'Eurasie est avérée :

AUENHEIM, BALDENHEIM, BISCHWILLER, DALHUNDEN, DRUSENHEIM, EBERSHEIM,

EBERSMUNSTER, FORT-LOUIS, HEIDOLSHEIM, HERRLISHEIM, HILSENHEIM, KOGENHEIM, MARCKOLSHEIM, MUSSIG, MUTTERSHOLTZ, NEUHAUESEL, NORDHOUSE, OBERHOFFEN-SUR-MODER, OFFENDORF, OHNENHEIM, PLOBSHEIM, RHINAU, ROESCHWOOG, ROHRWILLER, ROPPENHEIM, ROUNTZENHEIM, SELESTAT, SESSENHEIM, STATTMATTEN, STRASBOURG, LA WANTZENAU et WEYERSHEIM.

(1) Dans le respect des dispositions prévues par l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 modifié fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L.427-8 du Code de l'Environnement.

(2) La destruction à tir se fait de jour exclusivement. Le permis de chasser validé est obligatoire. Les agents commissionnés et chargés de la police de la chasse et les gardes particuliers peuvent détruire à tir les espèces nuisibles toute l'année, de jour, exclusivement, avec l'assentiment du détenteur de droit de destruction.

(3) Dans le respect des dispositions prévues par l'arrêté ministériel du 1er août 1986 modifié relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles, à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement.

La destruction des animaux classés nuisibles peut être faite à l'aide de rapaces utilisés pour la chasse au vol sous réserve du respect des dispositions de l'article R.427-25 du code de l'environnement et des arrêtés ministériels du 10 août 2004 relatifs aux élevages de gibier.

## UNUCR, nouveaux conducteurs

### • Sébastien Greiner

9, rue de Bitche  
67260 Sarre-Union  
Tél. 03 88 00 77 13  
Port: 06 20 94 08 21

### • Francis Hentz

6, rue courbée  
67116 Reichstett  
Tél. 06 17 38 99 98

## Les formations FDC67 à venir

- Chef de traque
  - formation continue annuelle de tir obligatoire : 11 et 13 septembre et 14 octobre
  - formation initiale : 30 août et 6 septembre
- Permis allemand examen : 8 octobre
- Venaison : 20 septembre
- Chasseurs secouristes : 16 septembre (limité à 12 participants)
- Piégeurs : 17 et 18 octobre
- Garde chasse : 20, 21, 22 novembre
- Permis français : sur inscription

Inscriptions:  
Tél. 03 88 79 12 77  
[www.fdc67.fr](http://www.fdc67.fr)

## Précision concernant le C4

Le baguage d'un cerf de troisième tête avec un bracelet C4 n'est pas nécessairement sanctionné par le retrait de deux C3 comme nous l'avons indiqué dans le numéro d'Infos'Chasse de juin 2013. En cas d'utilisation d'un bracelet C4 pour un cerf d'une autre classe d'âge il appartiendra au CDCFS de définir une sanction et de la proposer à M. le Préfet.



## Rappel schéma 2012/2018

Les bracelets C4 sont destinés à pallier la non réalisation du minimum de 50% de daguets imposé par le monde forestier. Le bracelet C4 sert à baguer les mâles de 2e tête. Le C4 ne fait pas partie du minimum à tirer.

## Fête du cerf avec bourse aux bois de cerfs

Le 15 août prochain, l'Association «Les Hardes du Moulin» organisera la Fête du Cerf avec une bourse aux bois de cerfs. Cette manifestation se tiendra au Parc Municipal de Saales de 8 heures à 20 heures. Cette bourse est ouverte à tout public et

l'entrée est gratuite. Ce sera l'occasion d'acheter et de vendre des bois et des trophées. Des tables et pendules en marqueterie de bois de cerfs ou encore des lampadaires et lustres en bois de cerfs et brocards seront aussi proposés à la vente.

Ce même jour se tiendront aussi une braderie et un marché des produits du terroir. À noter que la manifestation serait annulée en cas de mauvais temps.

Renseignements : 06 03 29 39 76

## LE COURRIER DES LECTEURS

Avez-vous déjà vu un propriétaire immobilier venir s'inviter à la table de ses locataires un dimanche à midi sans y avoir été convié au préalable ? Naturellement non ! Et bien l'ONF lui il le peut ! L'ONF peut TOUT ! Et oui, c'est en effet ce qui s'est produit en ce début de mois de juillet sur 3 lots dans la forêt domaniale du Donon dont les enclos se sont trouvés subitement « envahis » par du gibier, et où sans prévenir, ces Messieurs de l'ONF ont fait irruption pour déloger chevrettes et chevillards. Ils ont ainsi réalisé ce qu'ils ont pudiquement nommé une « *Capture définitive de ces animaux* ». Sic ! En langage clair la mise à mort de chevillards de 4 semaines avec leur mère qui venait déjà de résister à un hiver des plus rigoureux. Comme si un chevillard de 4 semaines pouvait avec sa mère allaitante avoir un grand pouvoir de nuisance sur nos sapins de montagne ! L'organisation avait été orchestrée dans le dos des locataires des lots en question, et avec si peu de respect pour eux qu'ils n'avaient été prévenus que deux jours auparavant mais qu'ils avaient la possibilité de participer à cette « *partie de chasse* ». Édifiant !!!

## L'ONF peut tout !

Il y a quelques années, lorsque les relations étaient normales entre les bailleurs de territoires de chasse et les locataires des lots, pareille situation se réglait par un coup de téléphone et au jour dit le chasseur et quelques agents de l'Office se retrouvaient sur place pour déloger les intrus et les inviter à déguerpir pour aller voir ailleurs si l'herbe était plus tendre ! L'enclos était contrôlé et refermé et tout se terminait bien ! Depuis le déclenchement des hostilités par l'Office à l'encontre de leurs locataires-chasseurs (qui procurent donc des recettes non négligeables au budget annuel de l'ONF, ne l'oublions pas !), il ne se passe pas 6 mois sans que l'on assiste à une remise en cause des règles du jeu :

- Contrôle renforcé des prélèvements par les agents de l'Office qui n'ayant pas confiance en ses personnels a trouvé pertinent de faire effectuer les constats de tir non pas par 1 mais par 2 agents ! Devant la perte de temps et d'argent engendrée par cette mesure, l'Office a tout de même mis fin à cette mascarade !
- Calcul du nombre de postes d'agrainage non sur la surface boisée comme indiqué par le SDGC mais sur la surface boisée diminuée de la surface des peuplements dégradables

et dont l'issue du différent entre chasseurs et bailleurs n'est toujours pas tranchée clairement. Je pense qu'à terme, il n'y aura plus que des inconscients pour oser envisager de relouer des lots dans de pareilles conditions et fournir les bâtons pour se faire battre car il est maintenant inconcevable de chasser dans ces conditions. On se demande bien si les décideurs à l'Office National des Forêts savent que les chasseurs sont contributeurs à hauteur de près de 15% de leur budget, que nous sommes des « *clients* » et que les clients pour les conserver, il faut les respecter un minimum sous peine de les voir fuir. Pour l'instant, nous participons à la régulation des espèces et nous sommes contributeurs financiers pour l'ONF donc pour l'Etat. Peut-être devra-t-on un jour embaucher encore quelques milliers d'agents pour réguler les espèces à notre place mais je ne suis pas sûr que les finances de notre pauvre Pays puissent le supporter ! En attendant, retournons essayer de trouver quelques instants de quiétude dans nos forêts !

Dominique Mainier - Juillet 2013

# Daniel RETTIG

Naturaliste – Taxidermiste

Animaux  
entiers

Trophées  
de chasse  
& Safaris

Tannages



114 route Nationale - 67760 Gumbsheim

[taxidermie.rettig.free.fr](http://taxidermie.rettig.free.fr)

Tél. **03 88 96 42 04**



# ALSAVERT

BERGBIETEN

Tél. 03 88 38 25 35

[www.alsavert.com](http://www.alsavert.com)

[info@alsavert.com](mailto:info@alsavert.com)



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



Elagage

Démontage d'arbres

Taille de haies  
et débroussaillage

Rabotage de souches

Soin des Arbres

1, route de Flexbourg

**67310 BERGBIETEN**

Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36

e-mail : [jmf@alsavert.com](mailto:jmf@alsavert.com)

**FUCHS INDUSTRIE FRANCE**  
épices et additifs

**FUCHS**

**FUCHS INDUSTRIE FRANCE**  
20, rue Alfred Kastler - Z.I. du Ried CS20714 - 67850 HERRLISHEIM  
Tél 03 88 55 33 55 Fax 03 88 55 33 59 - E-mail : [fuchsind@wanadoo.fr](mailto:fuchsind@wanadoo.fr)  
site : [www.fuchs-industrie.fr](http://www.fuchs-industrie.fr)

# 16 juin 2013 Kolbsheim

La journée du piégeage, de la chasse et de l'environnement en images



Resto du cœur / Groupement des Hôteliers Restaurateurs du Bas-Rhin

# Recherche 100 sangliers



FÉDÉRATION  
DES CHASSEURS  
DU BAS-RHIN

GROUPEMENT  
DES HÔTELIERS  
RESTAURATEURS



ET DÉBITANTS  
DE BOISSONS  
DU BAS-RHIN



Le Groupement des Hôteliers Restaurateurs du Bas-Rhin organise le lundi 4 novembre, dans tous les arrondissements du Bas-Rhin, une soirée en faveur des Restos du Cœur, avec un menu "sanglier".

Nous invitons tous les chasseurs à offrir dès à présent des sangliers pour cette opération. Il en faut une bonne centaine avant le 24 octobre 2013. Les sangliers doivent être livrés en peau à la Chambre froide de la FDC 67, chemin de Stras-

bourg à Geudertheim, en attendant les résultats des analyses de trichine.

Cette opération organisée par les Hôteliers Restaurateurs du Bas-Rhin est notre meilleure publicité pour la vente de gibier. Votre contribution en sanglier donne droit à une réduction d'impôts sur le revenu des personnes physiques. En clair pour l'équivalent de 100€ en sanglier offert, vous récupérez 75€ de réduction d'impôts.

*Merci d'avance  
pour votre générosité*

## DÉPÔTS ET RENSEIGNEMENTS

FDC67

au 03 88 79 12 77

ou 06 80 74 71 61  
(le lundi)

## CONTACT

Groupement des Hôteliers  
Restaurateurs du Bas-Rhin

Bruno Jahn, Directeur  
Tél. 03 88 25 05 15

L'ABRCGG est associée à la FDC67  
pour cette opération

## Bernard Baudin, Président de la FNC en terre d'Alsace

Le mardi 9 juillet la FDC67 avait l'honneur d'accueillir le président national M. Bernard Baudin. Alette Schaeffer notre tré-

sorière et Gérard Lang notre président ont eu le plaisir de lui faire visiter le magnifique Espace Chasse et Nature de Geudertheim, le Cyné'tir, le Mobil'faune et son animation, le Centre du permis de chasser français et allemand, la forêt écologique et la chasse des jeunes chasseurs. Le président Baudin a répondu avec brio au quizz du Mobil'faune présenté par Laetitia notre animatrice. Béatrice notre attachée de Direction lui a fait visiter avec fierté la Maison de la Chasse. M. Lang lui a fait passer les épreuves ludiques du Cyné'tir. Remarque: «*bon tireur mais pourra quand même revenir se perfectionner*»!

Le président national nous a confié: «*J'ai vu une Fédération remarquablement organisée avec une structure innovante au service des chasseurs. Votre Fédération fait honneur à la Chasse française*». ●



## Erratum

Une inversion de photos s'est malheureusement produite dans le numéro d'Infos'Chasse 67 paru en juin dernier. La photo de Albert Hamm a été légendée Roger Spiesse et vice versa. ●

**Nos excuses  
aux médaillés 2013.**



Roger Spiesse



Alfred Hamm

## 14 juin 2013 - AG GGC Ried Nord

L'assemblée générale du GGC Ried Nord s'est tenue le 14 juin dernier dans les locaux du Cyné'tir.

Dans son rapport moral, le président Patrick Caussade a déploré la démission de Guy Mourer pour des raisons étrangères à la vie du GGC et a fait appel aux bonnes volontés.

Le président a rappelé son attachement à la défense d'une politique en faveur du petit gibier de plaine mais dégâts obligent, le sanglier aura monopolisé une grande part de son intervention.

Face au désespoir d'une météo 2013 très peu propice aux naissances et la double épidémie virale et de myxomatose qui a fortement réduit les densités de lapins, le GGC a offert à chaque locataire présent un kit cor-



vidés soit 10 formes et un appeau. Par ailleurs, le GGC a reconduit les primes de jachères, l'aide à l'achat de semences et de plants de constitution de haies et l'aide au recépage de haies. De plus, tout adhérent à jour de ses cotisations recevra une participation unique de 40 euros lors d'une séance de Cyné'tir. Concernant les intervenants, Julien Eidenschenck, ingénieur ONCFS a exposé «La place du grand hams-

ter au sein d'une agriculture productiviste». L'occasion de constater que toutes les mesures prises en faveur de *Cricetus cricetus* sont tout à fait profitables au petit gibier présent sur ces territoires et particulièrement le lièvre.

Florian Guibot, technicien adjoint a quant à lui fait le point sur toutes les aides agro environnementales de la FDC67. Albert Hammer, délégué départemental de l'UNUCR a rappelé les statistiques des recherches sur le GGC et donner de bons conseils. Pascal Perrotey, directeur du FIDS est intervenu en dernier lieu pour faire le point sur les dégâts du GGC et les points «chauds». La soirée s'est achevée autour d'un buffet froid offert aux adhérents. ●



Le groupement s'est réuni sous la présidence de Eric Jost le 5 avril dernier au siège de l'Association à Mittelhausen.

Le constat à la baisse du nombre de cotisants se confirme malheureusement dans ce GGC. Et cette dégradation risque de se prolonger compte tenu de la morosité qui règne chez les chasseurs de plaine. Cette situation est due essentiellement à la monoculture actuelle et en conséquence la disparition du petit gibier et la prolifération du sanglier et son pendant, des dégâts considérables qui ne sont pas, dans la majorité des cas, de la responsabilité

## 5 avril 2013 - AG GGC Ackerland

directe du locataire de chasse. L'occasion aussi de prendre acte de la démission du secrétaire, Jean Pierre Saulet. En l'absence de candidat, Gilbert Heitz assurera le secrétariat jusqu'à nouvel ordre.

### Les actions proposées pour 2013/2014

- soutien à toutes les actions entreprises en faveur du développement du petit gibier. Charge à chaque adjudicataire de faire part de son projet, le comité statuera sur l'aide apportée,
- comme chaque année une soirée affût renards a été organisée le 19 avril 2013, suivie d'une collation offerte au chalet de chasse de M. Jost,
- remboursement des frais d'inscription à la formation venaison ainsi qu'à celle du piégeage,
- contact avec la FDC pour prendre une option d'achat de faisans sauvages de repeuplement,

- subvention de 200 € à l'UNUCR.
- Après l'intervention d'Albert Hammer, délégué de l'UNUCR, qui a rappelé entre autres, les nouveautés du schéma départemental en matière de recherche, Gérard Lang, président de la FDC67 a conclu que le découragement des chasseurs de plaine est essentiellement dû à l'approche du fin de bail qui freine les initiatives et surtout le mode d'agriculture actuelle qui préconise avant tout le rendement financier. Gérard Lang a rappelé que sont disponibles à la FDC des seaux d'agrairnoirs au prix de 5 € pièce (ou 10 pour 50 €). Le GGC se propose de rembourser leur achat sur présentation de facture
- M. Lang a aussi tenu à préciser que la subvention jachères est portée forfaitairement à 100 € par hectare. La soirée s'est achevée autour d'une petite collation. ●



## 19 avril 2013 - AG GGC de Haslach et Environs

**A**près avoir salué les nombreuses personnalités présentes et détaillé le riche bilan des actions de l'an dernier, le président Roland Schoeffler a donné la parole à Daniel Acker, maire de Wangenbourg-Engenthal qui l'a remercié pour son action pédagogique auprès des écoliers de la commune par la présentation, en association avec la FDC67, du Mobil Faune, des trophées et des mues.

Gérard Lang, président de la FDC67 a félicité le GGC sur l'excellente collaboration entre chasseurs et chercheurs de mues, permettant de visualiser d'année en année les mêmes têtes. Il a profité de l'occasion pour annoncer la tenue de la

prochaine exposition de trophées à Wangenbourg et fait un point détaillé sur les relations avec l'ONF et la DDT.

Par la suite, Bernard Huber a détaillé l'enquête chevreuil (762 prélèvements dont 2/3 à l'affût). À noter que 1237 sangliers, d'un poids moyen de 38,4 kg en progression significative, ont été prélevés sur le GGC sur la même période.

Quant aux cerfs, Philippe Schuller a précisé les réalisations, 43% des C3, 66% des C1, 74% des biches et 77% des faons. Sur le plan quantitatif le GGC continue de dépasser le mini de 254 pour une réalisation de 281 mais l'augmentation s'est faite sur 20 biches.

Michel Gascard a présenté une analyse statistique (qu'il réalise depuis plusieurs années) sur la base des constats de tirs. Gérard Lang l'a remercié pour ce travail qui montre bien que la variation de la densité de population n'est pas tributaire du poids moyen tel que le préconise l'observatoire du Donon.

Après la projection d'une instructive vidéo sur la sécurité à la chasse, Jacques Lachenal a fait le bilan de l'opération caritative «Don de sangliers» (déjà relaté dans les colonnes d'IC67).

Albert Hammer pour l'UNUCR, a entamé son exposé par un chapitre législatif du Schéma Départemental et donné de nombreux conseils aux chasseurs dont le réglage de l'arme et l'utilisation du CynéTir. La subvention de 250€ à l'Unucr a été reconduite.

Roland Schoeffler a remercié les chercheurs de mues du GGC qui ont bien voulu se mobiliser et participer à cette 2<sup>e</sup> exposition.

Avec la projection des vidéos de cerfs enregistrées par Bernard Lazarus, Roland Schoeffler clôt cette Assemblée Générale et invite l'assemblée au verre de l'amitié. ●

## 19 avril 2013 - AG GGC de Niederbronn-les-Bains

**L'**assemblée générale du GGC de Niederbronn-les-Bains s'est tenue le 19 avril dernier à Batzendorf en présence d'un cinquantaine de personnes.

Le président Michel Barthel, dans son rapport moral, a évoqué les enjeux de la chasse, avec ses contraintes et ses perspectives, notamment la difficile gestion du sanglier dans le contexte actuel.

Les statuts prévoyant le renouvellement du comité tous les trois ans, l'élection du nouveau comité a eu lieu. Les personnes qui se sont présentées à l'élection du comité, à savoir Michel Barthel, Bernard Pfister, Dominique Dutscher, René Grunder, Pierre Criqui, Pierre Schmidt,

Romain Pfister et Francis Sprinar ont été élus pour une période de trois ans.

Le nouveau comité a ensuite désigné, Pierre Schmidt, président, Bernard Pfister et Dominique Dutscher, vice-présidents, René Grunder, secrétaire, Pierre Criqui, trésorier, Francis Sprinar et Romain Pfister, assesseurs. Michel Barthel a quant à lui été nommé président d'honneur.

Après cette partie statutaire, Albert Hammer, délégué départemental de l'UNUCR, a sensibilisé l'assemblée à la nécessité de la recherche du grand gibier blessé, fait un point juridique dans ce domaine et bien sûr donné des conseils et pour éviter les recherches (entraînement au

tir, munitions adaptées, etc.) et pour faciliter le travail de recherche des conducteurs.

Robert Weinum, président du F.I.D.S., a ensuite exposé la situation actuelle des dégâts de sanglier et fait part des mesures de sectorisation prévues à l'automne prochain lorsque la situation des dégâts sera arrêtée. Par ailleurs, un achat groupé de pierres de sel avec les GGC de l'Outre Forêt et de la Sauer-Moder pourrait être envisagé si la demande était conséquente.

La soirée s'est terminée autour d'un «jambon vigneron» offert par le GGC à ses membres. ●



## 21 mars 2013 - AG GGC Champ du Feu

**E**n présence de nombreuses personnalités et après le rappel des faits marquants de l'exercice passé, le président Jean-Paul Eschlimann a félicité les chasseurs du groupement pour la qualité des cerfs prélevés mais s'est inquiété quant à la réalisation du plan de chasse.

Paul Strub s'est alarmé quant aux renouvellements des contrats de «Plan de Gestion» qui intégreraient l'interdiction de l'agrainage dans certains lots communaux.

Gérard Lang, président de la FDC du Bas-Rhin, a tenu à rappeler aux membres présents «*Vous êtes les personnes compétentes de votre secteur et le groupe sectoriel doit être une force de proposition lors des réunions CDCFS*». Concernant l'agrainage, le président a promis que la FDC67 soutiendra toute action en justice que des locataires pourraient avoir avec l'ONF à ce sujet. Et de préciser: «*Dans les chasses communales, il faudra que les chasseurs informent les maires sur la définition des peuplements dégradables telle qu'elle est écrite dans notre schéma*».

Robert Weinum, président du FIDS du Bas-Rhin et Jean-Marc Seiler, administrateur au FIDS, ont quant à eux fait le point sur les dégâts du GGC (+35 % par rapport à 2011-2012).

Christian Grieneisen, membre du groupe sectoriel n°5, s'est inquiété d'une éventuelle augmentation des minimas de gibier rouge en l'absence de comptage depuis trois ans. Michel Gascard a fait le bilan des activités de l'ABRCGG pour la saison écoulée dont deux concerts caritatifs qui ont réuni 800 personnes. Albert Hammer, délégué départemental de l'UNUCR, a clôturé les interventions par la présentation de statistiques de recherches et des recommandations aux chasseurs dont celle de s'entraîner au tir.

Concernant les subventions, celle de l'UNUCR est portée à 300€ (contre 200€ les années précédentes) et celle des piègeurs est renouvelée à 100€.

La soirée s'est achevée en toute convivialité autour d'un buffet dédié au gibier.

## La Peste porcine africaine à nos portes !

**L**a Peste Porcine Africaine (PPA) est une maladie très contagieuse pour les porcs et les sangliers et difficilement maîtrisable. Les signes cliniques sont semblables à ceux de la Peste Porcine Classique, mais une fois la maladie détectée, seul un abattage total peut permettre son contrôle. Il n'existe pas de vaccin. La faune sauvage (sangliers, tiques) peut jouer le rôle de réservoir.

Depuis son introduction au printemps 2007 en Géorgie, l'épidémie de PPA s'est répandue très vite en Arménie et en Azerbaïdjan, puis en Russie progressant au nord et à l'est du pays, et en Ukraine en juillet 2012. Enfin, le 21 juin 2013, un foyer a été notifié à l'OIE chez des porcs en Biélorussie dans une zone proche de la frontière avec la Pologne.

La diffusion de la PPA à de nouveaux territoires, notamment européens, à partir des zones infectées, représente une menace et la situation actuelle apparaît critique. Les organismes internationaux multiplient les appels à la vigilance.

Au regard de la grande capacité de diffusion de cette maladie (le virus se transmet par ingestion de matières contaminées et par contact avec des animaux ou du matériel contaminés), il est recommandé, aux personnes qui se rendent dans les régions concernées de ne pas rapporter de viande de porc et de sanglier, ni animal ou autres produits sans s'être assuré de cette possibilité auprès des autorités locales et de nettoyer et désinfecter avant leur retour le matériel (vêtements, bottes, roues de véhicule...) utilisé lors d'activités au contact de la nature et de la faune sauvage.

## Formation venaison - GGC Haut-Koenigsbourg Ungersberg

**L**e 1<sup>er</sup> juin dernier, Christian Muller, administrateur et président du GGC Haut-Koenigsbourg Ungersberg avait organisé une formation à la découpe du gibier à Bassembourg. C'est Eugène Mertz, formateur confirmé, qui en a assuré l'animation, notamment par la démonstration d'une découpe de sanglier et de chevreuil.

Les participants, une trentaine au total, remercient tout particulièrement Monsieur Barthelmé qui avait mis un chapiteau à leur disposition, une attention plus qu'appréciée lorsque l'on se souvient de la météo du printemps. La matinée s'est achevée vers 13 heures autour de la découpe d'un sanglier... à la broche préparé par Denis.



# Nouveau D-Max



2.5 litres turbo diesel 163 ch • 3 ans de garantie ou 100 000 km

**La gamme ISUZU à partir de 15 900€ HT**

Possibilité de récupérer la TVA - Disponible en boîte automatique.



**PRESTIGE AUTOS ILLKIRCH**

Concessionnaire Isuzu du Bas-Rhin

62 rue des Charmilles - 67400 Illkirch-Graffenstaden

Tél. 03 88 67 24 50 - Fax : 03 88 66 29 92

Email : prestige.autos@wanadoo .fr

# Plasnet

SYSTEMES DE STOCKAGE EN RÉSINE

Plasnet fournit  
des équipements pour :

le stockage  
le rangement  
la manutention  
la préparation

Des aliments en chambre  
froide, réserve, cuisine,  
laboratoire

Du linge en lingerie,  
buanderie, vestiaire

Des articles de piscine,  
centre de sport, thalasso

De tout autre produit  
nécessitant un niveau  
de propreté élevé



Cuisine



Réserve alimentaire

Z.A 67110 Gumbrechtshoffen  
Tél. 03 88 05 00 19 • Email : contact@plasnet.info

[www.plasnet.info](http://www.plasnet.info)

ARMURERIE  
*Buffenoir*  
NOUVEAU magasin !

Réparation  
Fabrication  
Dépot vente  
Montages lunettes spéciaux  
Spécialiste du montage crochet

Expérience chez Holland & Holland et Purdey

36, Impasse de la Gare / 67640 - LIPSHEIM  
Tel : 03 88 68 16 96 / Fax : 03 89 96 19 19 / gratuit  
[www.buffenoir.fr](http://www.buffenoir.fr)

**L'ARMURERIE DE LA VALLEE**  
NATURA VALLEE  
SPORTS LOISIRS & CHASSE

**Nouveauté 2013**

**2640€** **Leica**

**LEICA GEOVID 8X42 HD-B**  
JUMELLES • TELEMETRE •  
INDICATEUR DE TRAJECTOIRE BALISTIQUE

**199€** **Buck Expert**

**9€**

**Magasin ouvert le dimanche**  
**4 Août pour la braderie de Schirmeck**  
**Sera fermé pour congés annuels**  
**du 5 au 26 Août inclus**

**79.90€** **GREDOS 16**

**MERKEL** **3009€** **PROMO**  
FRÉDÉRIC RENARD, à votre service.

**118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK**  
**TÉL. : 09 60 120 890 - Mail : naturavallee@orange.fr**  
Ouverture: Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h - le Samedi 9h-12h/13h30-18h

# La note sera salée !

**Nous vous avons prévenu, c'est la catastrophe ! Nous enregistrons déjà 250 hectares de dégâts en plus que sur toute l'année 2012 et ce n'est malheureusement pas fini.**

L'absence de fruits forestiers, associée à l'interdiction d'agrainer en linéaire en janvier-février ont conduit les sangliers à sortir des massifs et à commettre des dégâts jamais connus à ce jour. Les chiffres le prouvent : 150 ha de blé détruits non ressemés, 150 ha de blé détruits ressemés en maïs ou en blé de printemps. À chaque fois, les sangliers cherchaient le maïs enfoui dans le sol. De même lors des semis de maïs, 380 ha de maïs ressemés et 370 ha de maïs non ressemés : les sangliers ont faim. Il est vrai que la météo ne fut particulièrement pas clémente avec nous. Des pluies abondantes et le froid ont contribué à augmenter la durée de sensibilité des semis de maïs aux dégâts des sangliers. Il en a été de même avec les dégâts de rouge dans les vignes.

Seulement voilà, est-il normal que des lots nous coûtent plus de 50000€ en dégâts ? Est-il normal que 20 lots représentent

500000€ de dégâts et que 20 locataires représentent 610000€ de dégâts ?

## Trouvez l'erreur !

Pourtant, nous avons obtenu le tir de nuit au phare en plaine et ce ne sont pas moins de 900 sangliers qui ont pu être prélevé de nuit.

Sans ce prélèvement conséquent, combien de sangliers auraient pu commettre des dégâts en toute impunité ?

Encore un grand merci à ceux qui ont joué le jeu. Une réunion de crise avec Monsieur le Préfet a eu lieu le 16 juillet dernier. Agriculteurs, chasseurs, maires, DDT, louvetiers et FIDS se sont confrontés ouvertement.

Un louvetier courageux a mis en avant les erreurs commises par l'administration et les signataires du schéma cynégétique, avec notamment l'interdiction d'agrainer en janvier-février, le problème des réserves, les agrainages illicites en plaine, les maïs laissés sur pied en hiver, les battues administratives non réalisées...

Avec son discours, tout était dit...

## Alors pourquoi, continuer ainsi ?

Monsieur le Préfet va y réfléchir, en attendant, il voudrait mettre en demeure les 50 locataires ayant le plus de dégâts, il voudrait demander aux maires de convoquer les locataires à forts dégâts en 4 C, il vou-

drait ordonner des battues administratives dès le mois d'octobre, il voudrait durcir le cahier des charges envers les locataires à forts dégâts.

## Que de bonnes volontés, il était temps !

Seul bémol, lors de cette réunion, le préfet nous a sommés de mettre rapidement en paiement les dégâts des sangliers, sans quoi, il se fait fort de casser notre loi locale et de nous faire passer au régime général, donc plus de FIDS, mais des ACCA.

Pourquoi n'avons nous pas encore réglé les dégâts ? Tout simplement parce que nous voulons mettre en place une franchise de 3% de surface des dégâts par parcelle et les représentants agricoles n'en veulent pas ! Le bras de fer est engagé. *Affaire à suivre.* En attendant, nous avons chargé notre avocat d'étudier s'il est bien du seul ressort du chasseur de payer les dégâts des sangliers. La donne a changé depuis la mise en place du FIDS (avant Syndicat datant de 1925) : 80000 ha de maïs grain et ensilage, 3000 ha de maïs semence à venir (très coûteux), 2 récoltes par an sur une même parcelle, etc. Nous ne pouvons plus faire face seuls à cette situation...

En attendant, continuez à dissuader les sangliers de commettre des dégâts et bonnes vacances. ●

Type de Culture	Surface détruite 2012	Montant Dégats 2012	Surface détruite 18/07/2013	Montant Dégats 18/07/2013	Surface détruite 18/07/2012	Montant Dégats 18/07/2012
Blé	59 ha 92,50	93250	94 ha 25,75	160238	30 ha 29,00	47266
Divers	87 ha 66,45	82747	161 ha 42,74	64609	52 ha 66,55	45262
Maïs ensilé	61 ha 60,00	136262	0 ha 22,00	0	6 ha 10,00	14072
Maïs grain	397 ha 64,25	870330	367 ha 54,00	808588	155 ha 72,00	360766
Prairie	282 ha 49,40	292944	343 ha 26,60	380786	282 ha 35,40	290739
Réens. maïs	210 ha 28,60	87029	382 ha 10,64	158574	210 ha 35,60	87058

Arrondissement	Surface détruite 2012	Montant Dégats 2012	Surface détruite 18/07/2013	Montant Dégats 18/07/2013	Surface détruite 18/07/2012	Montant Dégats 18/07/2012
HAGUENAU	216 ha 24,25	287896	198 ha 97,50	229092	163 ha 31,00	174375
MOLSHEIM	82 ha 23,45	118165	120 ha 90,15	132611	58 ha 95,45	74399
SAVERNE	298 ha 10,50	385555	471 ha 05,00	504521	155 ha 95,50	153244
SELESTAT	204 ha 34,50	308627	225 ha 83,83	242664	134 ha 43,60	141548
STRASBOURG	174 ha 15,00	259357	150 ha 36,25	242872	149 ha 27,50	201011
WISSEMBOURG	120 ha 81,50	186561	179 ha 84,00	217199	73 ha 13,50	86688
STRASBOURG (ville)	7 ha 64,00	16271	1 ha 85,00	3835	6 ha 33,00	13480

# Visez plus haut



**Christian Veltz**

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach  
Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

## S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai  
Tél. 03 88 95 65 41 • [www.armurerie-veltz.com](http://www.armurerie-veltz.com)

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites  
Stand de tir à 5 mn du magasin



## SPECIALISTE PNEUMATIQUES 4x4

**ROUTE - MIXTE - TERRAIN**

TOUTES MARQUES

Conseils et montage

**BFGoodrich**

**MICHELIN**

**BRIDGESTONE**

**Black-Star**

**TRELLI**

**GOODYEAR**

**HANKOOK**

**DUNLOP**

**COOPER**



**point S**

121 rue du G<sup>al</sup> Leclerc  
67540 OSTWALD  
03 88 30 22 72

Conditions  
spéciales sur  
présentation  
de cette  
annonce

## Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...



Imprimerie  
**IIP PARMENTIER**



1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU  
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - [info@imprimerie-parmentier.fr](mailto:info@imprimerie-parmentier.fr)

[www.imprimerie-parmentier.fr](http://www.imprimerie-parmentier.fr)

# Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

**Spacieux et robuste  
dans une  
forme classique**



### Sac à dos de chasse en toile robuste

Pratique et robuste, avec des ganitures en cuir et des bretelles rembourrées. D'innombrables utilisations sont envisageables. La grande poche intérieure et les 2 poches extérieures assurent une grande capacité de rangement. Doublure anti-sang incluse. Dimensions 55x65 cm.

No. 150241

~~39,90~~ 19,90

**ECONOMISEZ**

€ 20,00

€ 19,90

€ 39,90

### Siège pliant

Modèle universel, pouvant être utilisé en de multiples occasions. Cadre en tubes résistants. Renforts latéraux évitant l'enfoncement dans un sol mou. Assise large et accoudoirs confortablement rembourrés. Léger et gain de place, une fois replié. Dimensions déplié 66x47,5x76,5 cm, replié 76x47,5x18,5, poids 2,4 kg.

No. 162194

~~69,90~~ 29,90



**ECONOMISEZ**

€ 40,00

€ 29,90

€ 69,90

### Vente par correspondance

Téléphone 08 90 71 00 52\*

\* 0,15 € par minute

Téléfax 03 89 83 25 59

E-mail : [mail@frankonia.fr](mailto:mail@frankonia.fr)

Internet : [www.frankonia.fr](http://www.frankonia.fr)

### Vente dans nos magasins Frankonia :

18, rue du Château,  
68190 Ensisheim  
Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C  
67550 Vendenheim  
Téléphone 03 90 20 34 50

# FRANKONIA

[www.frankonia.fr](http://www.frankonia.fr)



# Un service gratuit pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez-nous vos annonces (maximum 4 lignes) en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail: [beatrice.roecker@voila.fr](mailto:beatrice.roecker@voila.fr) - Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution

## Armes

- Express Sauer 97 calibre 8 x 57 JRS + lunette S/B 1 1/4 4 x 20 réticule 4 avec montage Blaser. Tél. 03 69 26 52 39
- Carabine basculante Blaser cal. 30 R Blaser avec lunette Swarovski 1,5 - 6 x 42 + canon cal 6 x 62R avec lunette Swarovski 1,5 - 6 x 42. Rét. Lumineux. Prix à débattre + Express Suhl luxe cal. 9,3 x 74 R avec lunette Zeiss 1,5 x 12 et 2,5-10 x 52. Montages crochet. Prix à débattre. Tél. 07 85 51 63 35
- Express Heym Luxe Cal 30R Blaser avec lunette Schmidt et Bender Zenith 1,5-6x42. Très peu utilisé, proche du neuf. Prix 3200€. Tél. 06 23 51 85 32
- Suite décès vends mixte Zoli MTK 7 x 65R-12 avec lunette réticule lumineux 3-9 x 40 + tube réducteur Zimmermon 5,6 x 50R Magnum + 2 boîtes de balles 7 x 65 R + 1 boîte de 5,6 x 50R Magnum. 1800€. Tél. 06 84 94 17 36

## Chasse offre

- Petit groupe de chasseurs convivial, cherche 1 partenaire, région Wissembourg. Sangliers, chevreuils et petit gibier, chalet. Tél. 06 98 25 86 28
- Domaniale Dabo & Walsheid territoire de 2500 ha, giboyeux de moyenne montagne. Cervidés-Sangliers-Chevreuils. Nous vous proposons 12 journées de battue + Pirsch. Participation 3750€. Organisation rodée et conviviale. Renseignement 06 65 10 17 69 ou [chasse.spitzberg@gmail.com](mailto:chasse.spitzberg@gmail.com)
- Recherche un à deux partenaires de chasse pour terminer le bail de chasse sur territoire situé dans le secteur de Lembach. Tél. 06 11 42 73 87

## Chiens

- Chiots nés le 08/05/13 type Parson Russell Terrier tricolore, poils durs. Vaccinés et pucés. Parents visibles sur place. Mère n° 250269602685376. Origine chasse. 4 femelles. 350€ la femelle. 5 mâles 300€. le mâle. Tél. 06 41 70 46 26

■ Chiots Petit Munsterlander, LOF, pucés, vaccinés, dysplasie A, très bonnes origines chasses. Parents donnant de la voix sur grand gibier, également quête, arrêt et rapport petit gibier. Mère 2FBD247. Femelles : 550€ et mâles : 350€. disponible de suite Tél. 03 88 70 89 15 ou 06 64 89 70 49

■ Chiots Jack Russell terrier LOF 2 mâles et 3 femelles nés le 20/05/2013. Pucés, vaccinés, vermifugés. Excellentes origines de chasse. 4 générations de chasseurs. Mère n° 250268500322120. Disponibles fin juillet 2013. Prix: 800€. Tél. 06 85 94 66 95

## Divers

- Cherche traqueurs secteur Niederbronn-Phillipsbourg. Quelques actions battues disponibles. Cervidés-chevreuils-sangliers. Territoire de plus de 1300 Ha. Tél. 06 08 42 76 38.
- Un joug de bœuf double sculpté. Prix 150€. Tél. 06 08 34 64 79
- Cherche garde-chasse bénévole avec agrément piéteur et formation garde-chasse pour chasse petit gibier en périphérie Strasbourg. Tél. 06 87 54 15 87
- Chalet de chasse 60 m2 modulable à 20 km de Strasbourg. Prix à débattre. Tél. 06 09 59 68 63
- Coffre congélateur pour 2 sangliers ou chevreuils, peu utilisé. L 95, H 90, P 60. 270 litres. 120€ à débattre. Tél. 03 8872 97 32

## Optique

■ Lunette Tasco 3-9 x 42 réticule lumineux 4 - 30€. Tél. 06 08 05 97 82

## Véhicule

■ C 15 année 2001, 1<sup>ère</sup> main, 1,9 l Diesel en parfait état. Factures justifiées.. Prix 150€. Tél. 06 08 34 64 79

## Location

■ À louer à Marlenheim chambres d'hôtes tout confort au calme convivialité. Tél. 06 72 35 83 11

# Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

## Août 2013

1 août	05h03 à 22h06
5 août	05h08 à 22h00
10 août	05h15 à 21h52
15 août	05h22 à 21h43
20 août	05h29 à 21h34
25 août	05h36 à 21h24

● 6 août      ● 21 août

## Septembre 2013

1 sept.	05h46 à 21h10
5 sept.	05h51 à 21h02
10 sept.	05h58 à 20h52
15 sept.	06h05 à 20h41
20 sept.	06h12 à 20h31
25 sept.	06h19 à 20h20

● 5 septembre      ● 19 septembre

## Octobre 2013

1 oct.	06h28 à 20h07
5 oct.	06h34 à 19h59
10 oct.	06h41 à 19h49
15 oct.	06h49 à 19h39
20 oct.	06h56 à 19h30
25 oct.	06h07 à 18h17

● 5 octobre      ● 18 octobre

# FORGIARINI

CARRELAGE SANITAIRE MEUBLES DE BAIN PIERRE NATURELLE  
PARQUETS TERRASSES BOIS SCIERIE

[www.forgiarini.net](http://www.forgiarini.net)

**KOGENHEIM - VENDENHEIM - RIXHEIM**

# Confiez votre arme à un Maître Armurier diplômé



Arme en cours de réalisation

## **Fabrication sur mesure**

de carabines doubles juxtaposées ou superposées (Express), à répétition et basculantes  
Tous calibres : européens et africains

## **Montages à crochets pour lunettes de chasse**

pour tous types d'armes. Une spécialité de l'armurerie Sipp.  
Plusieurs milliers de montages ont été réalisés à ce jour  
(fiche technique montage sur demande).



**ARMURERIE JEAN-JACQUES SIPP**

MAÎTRE ARMURIER DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1932

12 rue du 22 Novembre - 67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 37 54 44 - Fax: 03 88 37 54 45 - [www.sipp-armes.com](http://www.sipp-armes.com)

Voir notre sélection d'armes neuves et d'occasion sur [www.sipp-armes.com](http://www.sipp-armes.com) et [www.naturabuy.fr](http://www.naturabuy.fr)



BMW X1

[www.bmw-est.fr](http://www.bmw-est.fr)



Le plaisir  
de conduire

# BMW X1 16d sDrive LOUNGE

## À PARTIR DE 26 400 €.

**BMW X1.  
ÉCOUTEZ VOTRE INSTINCT.**

**BMW EfficientDynamics**  
Moins d'émissions. Plus de plaisir.

GROUPE  
**l'espace** *H*

**STRASBOURG - HAGUENAU**

STRASBOURG  
2 rue Emile Mathis  
03 88 753 753

HAGUENAU  
110 route de Strasbourg  
03 88 06 17 17

Consommations en cycle mixte selon motorisations : 4,5 à 7,8 l/100 km. CO<sub>2</sub> : 119 à 182 g/km.

Prix Conseillés pour une BMW X1 16d sDrive Lounge. Offre valable pour toute commande hors Grands Comptes avant le 30/09/2013 à l'Espace H, Strasbourg et Haguenau. Modèle présenté : BMW X1 s16d xLine avec projecteurs bi-Xénon et peinture métallisée. Détails et conditions des offres disponibles en concession.